Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID: 080-200070969-20251009-2025_0910_08-DE



Nombre de membres

Membres présents

dont suppléé

Membres représentés

Date de la convocation 3 octobre 2025

Secrétaire de séance :

Mme DOUAY SONIA

Titulaires

Votants

du Conseil Communautaire

: 67

: 39

: 02

: 46

: 07

2025_0910_08

Feuillet 1029

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le NEUF OCTOBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Hailles sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, VERONT Fabrice, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, AMIACHE Franck suppléant de CARON Hubert, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, LEFEVRE Serge suppléant de CLEMENT Dominique, BENONY Miguel, CHARLES Gilles

Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE Jean-Noël de M. BLIN Nicolas, M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de Mme PREEVOST Anne-Marie, M. JUBERT Patrick de BERTOUX Julia, M. NOCHEZ Didier de Mme MESMIN Véronique, M. LAMOTTE Dominique de M. HECTOR Nicolas, M.VAN DE VELDE Michel de M. LEROY Jean-Maurice

Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Maryse-Corrinne, MESMIN Véronique, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne

Messieurs BLIN Nicolas, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON Jean-Jacques, VIOLLETTE Paul, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, LEROY Jean-Maurice, CLEMENT Dominique, SZYROKI Jacky

OBJET : ZAC du Val de Noye – Vente d'un terrain – SCI Métropole Plomberie Chauffage (SCI MPC)

Rapport de M. Alain SURHOMME, Vice-Président Développement Economique, Tourisme, ESS

Vu la dernière rencontre avec Monsieur DELREUX Maxence, représentant la société Métropole Plomberie Chauffage, en date du 3 juillet 2025,

Vu la demande formulée par M. DELREUX Maxence, gérant de la SCI MPC en date du 9 septembre 2025, portant intention d'achat d'un terrain sur la ZAC du Val de Noye, parcelle n° ZV 86 d'une surface de 185 m², ceci afin de sécuriser le site, pour un montant de 832,50 euros HT (cf annexe),

Vu l'avis des domaines n° 2023-80010-14852 du 5 septembre 2025 (cf annexe),

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 15 septembre 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

Autorise la vente de la parcelle n°ZV86 (surface 185 m²) à la SCI MPC Siège social : 11 rue du moulin à papier 80250 Chaussoy Epagny, représentée par M. DELREUX Christophe (cf annexe K-Bis) pour un montant de 832,50 euros,

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID: 080-200070969-20251009-2025 0910 08-DE

- Confie la rédaction des actes nécessaires à la vente à Maître CORNU à Ailly-sur-Noye, les frais d'acte étant à la charge exclusive de l'acquéreur,
- Précise que le prix s'entend taxe à la valeur ajoutée sur la marge comprise. Le montant de la TVA sur marge s'élevant à 0 €, compte tenu de la détermination d'une marge négative,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique Tourisme à signer l'acte de vente,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique Tourisme à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 9 octobre 2025

auté de

LUCE NO

à HAILLES

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 13/10/25

Le Président,

Affiché le 15/10/25

Alain DOVERGNE